

Personnalités difficiles et addictions en entreprise

Dr Marie Pierre PIRLOT, médecin coordonnateur Orange
Et les médecins du travail d'Orange

Repérage

Evaluation

Action

Maintien dans l'emploi?



Orange, un grand groupe français et international

153 000 salariés dont 95 000 en France

23 pays

Des métiers techniques : conception, déploiement et maintien du réseau

Des services commerciaux : résidents, TPE, PME et grands comptes

Des chercheurs

Un service de santé au travail autonome en France :

- 80 médecins et 110 Infirmiers
- un médecin coordonnateur, un médecin psychiatre, 4 psychologues du travail
- des médecins référents pour des problématiques spécifiques (handicap...)

Orange, un grand groupe à l'histoire singulière

Une privatisation rapide, sans repère pour assurer une transition en douceur

Des mobilités géographiques et des évolutions métiers fortes

Un changement de statut et de positionnement des salariés

Déstabilisation, perte de sens...

MAIS AUSSI depuis 2010

Un contrat social et plusieurs accords d'entreprise

Une politique volontariste de maintien dans l'emploi

Des changements de contexte permanents

Les addictions (ou consommations nocives) : comportements qui interfèrent en apaisant ou aggravant le tableau.

Une préoccupation centrale dans l'entreprise

Addictions en entreprise : actions globales

Intra SST (service de santé au travail) :

- une réflexion spécifique du SST menant à l'élaboration d'un discours commun construit autour des rôles et des responsabilités respectives de l'entreprise et du SST
- **Des moyens** : médecin psychiatre addictologue en soutien des médecins du travail, collaboration avec l'association « Amitié La poste Orange »
- séances d'Intervision, analyse des pratiques, formations au RPIB

A l'interface SST / Entreprise :

- **non spécifiques** : information générale en santé publique (tabac, sommeil,..), prévention et qualité de vie au travail, ...
- **spécifiques : enquêtes, informations... des exemples** : commission médico-sociale locale ; groupe travail mixte produisant un guide manager ; unité à la clientèle particulière où les salariés qui consomment en miroir de leurs clients (identification/ fusion), ...

Addictions en entreprise : actions individuelles

Les actions individuelles relèvent du SST

Travaille sur un public captif : intérêts et limites

Actions du médecin du travail face à chaque salarié :

- recherche étiologique face à un comportement d'un salarié (qu'il « subit » et/ou « fait subir » dans l'unité où il travaille)
- dépistage biologique non systématique,
- outils questionnaire SESAME, le logiciel métier du service
- repérage, suivi ou orientation

Addictions en entreprise : quel discours et quelle pédagogie?

Entreprise légitime pour :

- relever les troubles du comportements (agressivité, dangerosité,...)
- évaluer les compétences professionnelles et la qualité du travail produit
- orienter les salariés vers le SST pour recherche étiologique et prise en charge

Entreprise responsable de :

- santé physique et mentale des salariés
- qualité du travail produit
- qualité de vie des collectifs de travail
- respect des lois et règlement intérieur, mise en œuvre des procédures disciplinaires
- **déterminer sa part de responsabilité dans la genèse des conduites addictives**

Le maintien dans l'emploi : question plus large du handicap psychique

Troubles du comportements et conséquences sur le travail

ET

Volonté de maintenir dans l'emploi TOUS les salariés

Entreprise qui accepte de prendre en compte et de traiter les situations complexes en lien avec le handicap psychique ou les troubles de la personnalité comme écart entre les attentes de l'entreprise et le comportement du salarié et ses conséquences sur un collectif

Au quotidien , près du terrain mais aussi au long cours au sein de la mission nationale de médiation

Handicap psychique : compensations non techniques mais relationnelles et organisationnelles.
Le collectif de travail devient le support des ces compensations.

Merci

